

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 13

Artikel: Le 24 janvier férié : le dernier mot
Autor: Lecoultre, Jaques / Bavaud, E. / Henrioud, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 29 mars 1913 : Le 24 janvier férié. — (Boutade). — Encore à propos d'un sonnet (Frédéric Raisin). — L'éruption du Vésuve, vue par un Vaudois (S. G.). — Les visites. — Cein que lo paisan dusse fêre ao mai de mar et ao mai d'avri (Mérine et Cie). — Va-t-on aux grenouilles? (J. du Clos.). — (Boutade).

LE 24 JANVIER FÉRIÉ

Le dernier mot.

Nous voici arrivés au terme de notre consultation touchant le **24 janvier férié**.

Nous avons franchement dit notre avis sur le vœu exprimé par M. le professeur Decker et qui nous a paru justifié. Nous nous sommes résolument prononcés, pour les raisons que nous avons indiquées, en faveur de la réalisation de ce vœu. Nous avons de même publié très impartialement les lettres qui nous ont été adressées à ce sujet, qu'elles soient ou non favorables à notre sentiment.

On a vu que la majorité des personnes qui ont répondu à notre consultation sont partisans du choix du **24 janvier** comme date de notre fête nationale vaudoise et désirent que ce jour soit officiellement décrété « férié ».

On a vu aussi que d'autres personnes préfèrent le **14 avril** au **24 janvier**, mais désirent, comme les premières, que ce jour de fête patriotique soit « férié ».

On a vu, de même, que certaines personnes, estimant, non sans quelque raison sans doute, qu'il n'y a déjà que trop de fêtes, sont opposées à ce qu'il en soit instituée une nouvelle, tout louables que soient les motifs invoqués en faveur de celle-ci.

Enfin, d'autres encore ne sont partisans de l'institution d'une fête nouvelle qu'à la condition d'en supprimer une ou deux d'entre celles qui, à leurs yeux, ont le moins raison d'être.

Toutes ces opinions sont respectables, mais toutes aussi, discutables. Ouvrir le débat serait à coup sûr provoquer d'interminables polémiques, auxquelles nos lecteurs ne tiennent certainement pas. Et c'est pourquoi, également, nous nous sommes abstenus de tout commentaire des opinions émises, nous bornant, comme nous le disons plus haut, à les publier dans un esprit d'absolue impartialité.

L'important, d'ailleurs, n'était pas de susciter sur ce sujet un échange de vues, mais bien plutôt de provoquer un mouvement susceptible de donner une indication sur les sentiments de notre peuple à cet égard et dont on puisse éventuellement prendre occasion pour une démarche ferme auprès de l'autorité cantonale.

Voici encore, sans commentaire toujours, les dernières lettres que nous avons reçues.

Sentier, le 14 mars 1913.

Rédaction du *Conteur vaudois*,
Lausanne.

Veuillez m'inscrire au nombre de ceux qui désirent fêter le 24 janvier.

Votre fidèle lecteur,

JAQUES LECOULTRE

Yverdon, 25 mars 1913.

Fête patriotique, 14 avril.

E. BAVAUD.

St-Maurice, 24 mars 1913.

Patrie et Liberté, je suis pour le 14 avril.

Vivent nous!

G. HENRIOD.

Lausanne, le 15 mars 1913.

Cher Monsieur,

Il faut qu'un peuple s'affranchisse de la servitude avant de pouvoir exercer des droits de souveraineté.

Le peuple vaudois a procédé au premier de ces actes le 24 janvier 1798 et au second le 14 avril 1803.

Sans les faits accomplis le 24 janvier, ceux du 14 avril n'auraient pu voir le jour.

C'est pourquoi je suis avec vous pour fêter l'anniversaire du 24 janvier, de préférence à celui du 14 avril.

Cordialement à vous.

E. P.

Lausanne, 23 mars 1913.

Si la souscription pour le jour férié n'est pas encore close, je l'approuve avec énergie. Je serai partisan pour le 14 avril.

LS BÉCHERT.

Mon cher *Conteur*,

D'accord pour fêter le 24 janvier ou 14 avril et le 1^{er} août, mais afin de ne pas augmenter le nombre de jours fériés, supprimons le Vendredi (dit Saint) et l'Ascension.

Bien cordialement.

F. CHAPUIS.

Vevey, le 23 mars 1913.

Avant de clore votre scrutin au sujet de la fête du 24 janvier, que vous mettez en avant, je me permets de vous donner mon opinion. Je suis bon Vaudois et aime mon pays autant qu'un autre, mais néanmoins j'ai le regret de vous dire que je ne suis pas partisan de créer aucune nouvelle fête, pour la bonne raison que nous en avons, vous l'avez dit vous-même, déjà beaucoup trop.

J'aurais approuvé votre plébiscite s'il avait eu pour motif de supprimer le lundi de Pâques et le lundi du Jeûne, tous deux stupides. Le lendemain de Pâques et du Jeûne ont été institués, soi-disant, pour que la classe laborieuse puisse se reposer; mais c'est toujours la même catégorie d'individus qui en profite; c'est-à-dire les ouvriers, les employés de banques et des principales maisons de commerce. Ces gens-là ont déjà le privilège de jouir de tous les dimanches et jours fériés, travaillent huit heures par jour et quittent leur bureau à 5 heures le samedi. Tandis que le petit artisan et petit commerçant et la grande masse d'employés d'hôtels, cafés, restaurants, n'ont jamais un dimanche complet. Et ne travaillant pas 8 heures par jour mais 15, 18 et même 20 heures.

Cette classe d'employés d'hôtels, cafés et restaurants, on n'en parle jamais; ils ne sont bons, paraît-il, qu'à être les serviteurs des autres. Si l'on veut fêter le lendemain de Pâques et du Jeûne, qu'on ferme alors *tous les cafés*, sans exception,

et que les sommeliers et garçons de cafés puissent faire une promenade au grand air et admirer un peu la belle nature.

Vous vous demanderez ce que je veux? Tout simplement un peu de justice et ne pas oublier que le soleil brille pour tout le monde et ne pas forcer une catégorie d'humbles travailleurs à ne regarder le soleil qu'à travers les vitres d'une salle ou la lucarne d'un sous-sol qu'on appelle une cuisine d'hôtel et où le cuisinier doit faire la garde jusqu'à la fermeture de l'établissement.

Pour en revenir au 24 janvier, si l'on faisait les choses modestement, ce serait, à mon avis, une fête patriotique qui aurait certainement sa raison d'être. Mais je crains qu'il en soit comme au centenaire de 1903. Alors que le canton de Vaud avait fêté dignement son centenaire jusque dans ses plus petits recoins, la ville de Lausanne n'a rien trouvé de mieux que d'organiser pour le 14 juillet un grand festival et on a eu l'audace de nous frapper d'un impôt personnel de 3 francs pour en couvrir les frais. On nous avait dit que cet impôt ne serait que pour une année.

Il me semble que si la ville de Lausanne voulait s'offrir le luxe d'une grande fête, elle devait le faire avec son argent. On s'est bien gardé de demander au peuple s'il était consentant; on n'a pas fait voter pour ça parce qu'on savait d'avance que ça aurait été mis au panier. En attendant, le peuple paie toujours l'impôt du Festival et se demande si le gouvernement tiendra sa parole.

Après ça, il ne faut pas s'étonner si le peuple vaudois est devenu parfois méfiant à l'égard de ceux qui le gouvernement, quand il se voit leurrer de la sorte.

Veuillez recevoir, etc.

Un employé d'hôtel.

Absolument d'accord avec le *Vieil abonné lausannois* (lettre parue dans le numéro du *Conteur* du mars dernier), je proteste aussi contre l'organisation d'une nouvelle fête — si petite soit-elle — le 24 janvier ou le 14 avril.

Nous avons déjà trop de fêtes. Cela devient une épidémie, au point qu'il est à désirer que nos autorités décrètent, le plus tôt possible, un impôt spécial pour les taxer toutes. En tout cas, c'est de l'argent qui serait bien trouvé pour venir en aide aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique qui ne peuvent faire tout le bien-désirable, faute de ressources.

Ouvrons chaque jour les journaux: partout *bats*, *représentations*, *jeu de quilles*, *théâtres*, *congrès*, *tirs*, *concours*, etc., etc. Ça n'en finit pas. Les dimanches ne suffisent plus pour célébrer toutes les fêtes, à l'occasion de n'importe quel motif... et même pour rien du tout. Notre jeunesse n'a déjà que trop d'occasions pour s'amuser et les vieux pour les imiter.

Ardent patriote et ami de la jeunesse, j'estime que nous avons autre chose à faire qu'à décréter un nouveau jour férié qui ne sera profitable en définitive, qu'aux « pintiers ».

Supprimons les fêtes — pas toutes, bien entendu, car il y en a des belles, et il en faut — mais, de grâce, n'en créons pas de nouvelles. Qu'elles soient patriotiques ou autres, elles occasionnent néanmoins des dépenses, portent un grave préjudice à la vie de famille et énervent notre peuple.

Un instituteur qui ne tient pas à avoir congé le 24 janvier ou le 14 avril, quoique pas plus zélé qu'un autre.

* * *

Mon cher *Conteur*,

Veux-tu me permettre de donner quelques mots de réponse à ton dernier article relatif au plébiscite en faveur de notre fête nationale et intitulé *Patriotisme et non Plaisir*.

Non! Il ne s'agit pas pour moi et les 44 signataires de la lettre que tu as bien voulu insérer dans ton numéro du 8 mars simplement d'*obtenir un jour de congé*; car à ce point de vue-là, il nous eût suffi de répondre *oui* à ton questionnaire, et la date en importerait peu. Mais, où nous sommes en contradiction avec toi, c'est lorsque tu dis : *le soleil ni les frimas n'ont rien à voir ici*.

Nous prétendons, nous, au contraire, que cette fête essentiellement patriotique ne peut être célébrée dignement si les frimas de janvier obligent les Vaudois à rester au coin du feu ce jour-là. Cette fête doit être célébrée dans la joie et l'allégresse générales. Je vois des coups de canon pour le réveil, puis des services solennels dans toutes les églises et enfin des réjouissances publiques et pour cela le soleil, ce grand collaborateur ne peut être que souhaité afin que l'on puisse descendre dans la rue manifester sa joie et fêter la patrie vaudoise. Et nous aurons toujours plus de chances de l'avoir avec nous au 14 avril qu'au 24 janvier. Et puis, il n'est certainement pas moins patriotique de fêter notre indépendance et l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération helvétique le 14 avril que le 24 janvier.

Et maintenant, pour terminer, qu'il me soit permis de formuler un vœu. C'est que cette consultation plébiscitaire ne soit pas restreinte seulement aux lecteurs du *Conteur*, mais bien présentée au peuple vaudois tout entier et avec ce questionnaire :

1° Désirez-vous qu'il soit institué chaque année un jour férié pour célébrer l'indépendance vaudoise et l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération helvétique?

2° Laquelle des deux dates, 24 janvier ou 14 avril préférez-vous pour cette fête?

Excuse-moi d'être si long dans mes exposés et crois, mon cher *Conteur*, à mes meilleurs sentiments.

Armand MOREL.

* * *

Résultat du plébiscite.

Se sont prononcées en faveur du 24 janvier férié : **200 personnes.**

Se sont prononcées en faveur du 14 avril férié : **55 personnes.**

Se sont déclarées opposées à toute nouvelle fête : **3 personnes.**

Se sont prononcées conditionnellement, c'est-à-dire pour l'institution d'un jour férié de fête nationale, mais sous réserve de suppression d'autres fêtes actuellement existantes : **2 personnes.**

Maintenant, le rôle du *Conteur* est terminé. Son plébiscite, s'il n'a pas provoqué un nombre de réponses aussi grand qu'on eût pu le désirer — on est si indolent, chez nous — a montré qu'il y a encore, quoiqu'on en dise, un sérieux levain de patriotisme, qui, à côté des occasions individuelles que nous en avons chaque jour, ne demanderait pas mieux que d'avoir aussi une occasion, chaque année, de se déclarer dans une grande manifestation générale, qui serait comme une communion solennelle de tous les citoyens sur l'autel de la patrie.

Le plébiscite est irrévocablement clos. Il ne nous reste qu'une ou deux lettres, qui nous sont bien arrivées dans le délai fixé, mais dont nous sommes obligés, faute de place, de renvoyer à samedi prochain la publication. Ce seront les dernières.

Voilà. — *Le mendiant* (boiteux). — La charité, s'il vous plaît!

La dame. — Tenez, mon ami. Dites-moi, comment cet accident vous est-il arrivé?

Le mendiant. — Je vais vous dire, ma bonne dame. C'est en me baignant : j'ai perdu pied.

Encore à propos d'un sonnet.

Nous recevons de Genève le billet et les vers que voici :

Monsieur le rédacteur,

Mon ami H. Spiess étant devenu collaborateur involontaire du *Conteur vaudois*, permettez-moi de vous adresser, *volontairement*, le sonnet que je lui envoyai, le 17 février 1906, en réponse à celui que vous avez publié, et qu'il vient de retrouver dans ses cartons. Cela complètera le dossier.

Vita Simplex.

N'avoit aucun domaine aux abords de la ville,
Ni jardin près du lac, ni femme, ni bateau,
Pas de fruits, pas de vin, ni plaine, ni coteau,
Ni meubles, ni maison, rien qu'une automobile!

Ne pas se soucier des discordes civiles,
Mépriser l'art, qu'il soit de Greuze ou de Watteau,
Manger au cabaret, coucher dans son auto,
Surtout n'offrir jamais à personne un asile.

Fuir le clan des amis aussi faux que deserts,
Haïr Chopin, Doret, Schumann, Grast et Wagner,
Mettre au pilon Guérin, Samain, Spiess et Verlaine,
Et, dans une Panhard, à l'abri des remords,
Ecrasant les passants dont les plaintes sont vaines,
Faire du cent cinquante et courir à la mort.

Frédéric RAISIN.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVÉ,

VUE PAR UN VAUDOIS

Une dépêche de Naples aux quotidiens annonce que des grondements souterrains accompagnés de secousses sismiques sont signalés dans la région du Vésuve. Cela donne de l'actualité à l'article ci-dessous, que nous recevons de Vaugondry.

Nous nous trouvions, six amis suisses, qui avions assisté en septembre 1904 au congrès de la libre pensée à Rome. Profitant du rabais du 60 % sur les transports par chemins de fer accordé aux congressistes par le gouvernement italien, avec l'entrée gratuite dans tous les musées et collections nationales, nous allâmes prendre, le 26 septembre, le train pour Naples et Pompéi qui partait à deux heures du matin. Nous n'avions guère dormi les nuits précédentes et nous passâmes le reste de celle-ci à somnoler sur nos banquettes, pendant que le train nous emportait avec rapidité vers le midi.

Au point du jour, regardant machinalement par la portière, je vis, à ma surprise, une lueur rouge au haut d'une montagne, dans le lointain. « Le Vésuve! » m'écriai-je à tout hasard. Alors les cinq têtes dodolantes de mes compagnons se levèrent d'un coup et se tournèrent du côté de la portière. Nous tombions à pic; le célèbre volcan était bien devant nos yeux. Peu après, on annonça la station de Capoue. Mon faible pour la géologie recevait là une sorte de récompense inattendue et un encouragement.

Le volcan lançait, toutes les 20, 30 ou 40 secondes, jusqu'à plusieurs centaines de mètres de hauteur, une épaisse fumée noire, qui s'étendait en nuage du côté de l'Orient. Peu à peu, la colonne de fumée prenait une teinte plus claire; à ce moment, un nouveau jet apparaissait avec une teinte rougeâtre, puis devenait noir et ainsi de suite. Spectacle nouveau pour nous, autant qu'étrange, nous ne pouvions pas en détourner les yeux, je vous en réponds! Mais le bruit du train nous empêchait d'entendre autre chose. Enfin nous entrâmes en gare de Naples; il faisait grand jour. Nous nous mîmes en quête d'un logis, ce que nous ne tardâmes pas à trouver, mais nous dûmes nous contenter d'une restauration bien maigre et d'une propreté douteuse. Entre temps, voici un orage violent, avec pluie battante, provoqué sans doute par le nuage de l'éruption, ce qui nous força de nous abriter dans une magnifique rue couverte et vitrée, où

nous pûmes nous promener, sans crainte de voir nos parapluies renversés, jusqu'au moment de prendre le train pour Pompéi.

De Naples jusqu'à cette antique ville romaine, dont on retrouve continuellement les constructions, il y a près d'une heure de chemin de fer. Pendant tout le parcours, nous pûmes jouir du spectacle de l'éruption qui semblait plutôt augmenter d'intensité à mesure que nous nous approchions.

La montagne actuelle présente deux sommets : l'une, celle de droite ou le Vésuve proprement dit, est conique. Elle est séparée de la *Somma*, qui n'a pas de cratère, par le petit plateau de l'*Atrio del Cavallo*, où l'on voit quelquefois se former de petits cratères secondaires ou fumeroles. On en distinguait deux ce jour-là. Quant à la bouche proprement dite, elle m'a paru avoir une superficie considérable, — plusieurs hectares au moins. — Il n'en peut d'ailleurs pas être autrement, car la montagne, son sommet du moins, n'est apparemment formée que par l'énorme quantité de débris, vomis à chaque éruption, et, si elle gagne en largeur en dehors, elle doit en faire autant en dedans du cratère, à mesure que son sommet s'élève. Car nous voyions, à chaque nouvelle explosion, des débris incandescents de toute grosseur sauter fort haut — cinquante à cent mètres — dans les airs, et retomber soit dans le cratère, soit sur ses bords. On entendait de même le bruit de chaque explosion, semblable à un fort coup de canon dans le lointain ou à un coup de tonnerre soudain.

C'est surtout le soir, au déclin du jour, et la nuit suivante, que le phénomène fut le plus imposant. L'incandescence des déjections était alors visible en raison de l'obscurité qui commençait à se faire. Chaque fois, on voyait des blocs énormes de pierre, mesurant plusieurs mètres cubes, de la lave, projetés avec une gerbe qui nous paraissait être de feu, d'un rouge vif, semblable au fer sortant de la forge, et s'élever, comme je l'ai dit, de 50 à 100 mètres, puis retomber soit dans le cratère, soit sur la pente de la montagne, le long de laquelle ils roulaient. Une coulée de lave incendia, sous nos yeux, la petite gare terminus du chemin de fer que les Napolitains ont construit pour l'usage des touristes sur les flancs du Vésuve. Spectacle grandiose autant que terrible!

Pendant la matinée, craignant que la pluie ne se prolongeât plusieurs jours, nous avons décidé subitement notre retour par mer et par Gênes. Nous avions pris passage, pour huit heures du soir, sur le *Minghetti*, steamer faisant le service de Naples à cette dernière ville. A l'heure dite, nous nous embarquâmes. Mais le bateau ne partait définitivement qu'à dix heures. Nous restâmes sur le pont, à voir charger les marchandises et à contempler surtout l'éruption qui continuait sur bombardement. Après notre départ, c'est le Vésuve qui eut nos derniers regards, aussi loin que nous pûmes l'apercevoir. Souvenir inoubliable, épisode que je n'aurais jamais cru de vivre, et que j'ai raconté aux abonnés du *Conteur* dans toute sa simplicité. S. G.

Les visites.

Il est des gens qui accueillent les visites en leur demandant : « Ah! c'est vous!... quand partez-vous? » Cette question ne décèle pas toujours le désir de vous voir les talons le plus tôt possible. Elle peut être l'indice d'un esprit net qui aime à être fixé sur toutes choses et savoir s'il aura le plaisir — ou le désagrément — de vous avoir pour une demi-heure ou pour plusieurs jours.

Une montagnarde de La Vallée de Joux disait crûment : « Les visites font toujours plaisir : si ce n'est quand elles viennent, c'est quand elles f... le camp. »